

**CONFRERIE DES SAINTS FABIEN ET SEBASTIEN
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU DIMANCHE 25 JANVIER 2015
EN LA SALLE DE L'HOTEL DE VILLE DU LANDERON**

Le Président Maurice Perroset souhaite la bienvenue et une bonne année 2015 à tous les confrères. Il salue l'Abbé Paul Frochoux, chanoine de la Cathédrale de Fribourg et le remercie pour ses célébrations et son homélie du jour. Il nous parla une fois n'est pas coutume de notre St patron Fabien, souvent méconnu de notre Confrérie.

Parmi les membres absents, 17 se sont excusés soit : Jean Ruedin, Thierry Muriset, Yves Muriset, Laurent Perroset, Gérard Frochoux, Claude-Auguste Ruedin, Noel Muriset, Fabien Muriset, Alain Frochoux, Clément Quellet, Zelian Quellet, Tom Quellet, Stéphane Muriset, Alexandre Ruedin, Luc Bellenot, Stéphane Ruedin, Jean-François Digier.

La lecture du PV de l'assemblée du 26 janvier 2014 ne donne lieu à aucune remarque et il est donc accepté.

Durant l'année 2012, 2 confrères nous ont quittés : Pierre Bellenot et Philippe Ruedin. Le Président dresse un bref portrait de ces 2 membres et l'Assemblée récite un Pater et un Ave. :

Repris

Un nouveau et futur membre demande son entrée dans la Confrérie dans laquelle il est accepté chaleureusement. Il s'agit de :

Gaël Frochoux né le 1^{er} juillet 1996, petit-fils de Jean-Marie Frochoux. Il nous est brièvement présenté par le Confrère Christian Frochoux. Le nouveau confrère nous adresse encore quelques mots, nous expliquant combien son grand-père lui avait parlé des Bastiens et combien il était attaché à la Confrérie et que c'est bien lui trop tôt disparu qui était à l'origine de son entrée en Confrérie. Chaleureux applaudissements de l'assemblée.

Comité

Le Président fait un rapide résumé des activités du comité pendant l'année courante. Le comité s'est réuni le 22 novembre pour la préparation de la fête et le contrôle des plaquettes. Il nous fait part des remerciements reçus des dames de la cuisine pour leur dernier service lors de la fête 2014 et pour les cadeaux remis à cette occasion ainsi que ceux de la famille de Philippe Ruedin lors de son décès.

Suite à la décision de l'assemblée concernant la vigne, nous avons écrit à François Frochoux pour l'informer.

L'an passé nous avons été contactés par les Médiévales pour éventuellement nous associer à cette fête. Nous y avons renoncé et nous verrons avec les Antoine si une participation peut-être envisagée pour 2016.

Le secrétaire-caissier en charge entre autres du présent PV nous a annoncé sa démission pour la fête 2016, année de ses 70 ans. Nous recherchons donc un remplaçant et les candidats sont priés de s'annoncer auprès du Comité.

Le Président signale encore qu'il est toujours plus difficile de trouver des orateurs pour la partie culturelle du samedi après-midi et demande l'aide des confrères en signalant que pour 2016, nous aurons droit à un beau voyage en mer sous l'express commandement de nos 2 marins de haute mer Robert Muriset et Laurent Quellet.

Comptes

Le caissier présente les comptes 2014 qui bouclent avec un excédent de dépenses de Fr. 423,35, la fortune s'élevant désormais à Fr. 9'082,05. Ce résultat s'explique par la cotisation nouvelle à Infomaniak pour le site internet et au cadeau pour les dames quittant leur fonction ainsi que par la suppression de l'indemnité que nous recevions de la Corporation. Pas de questions et les comptes sont donc approuvés et décharge en est donné au Maître.

Démissions-nominations

Pressé par les viennent-ensuite, le Maître Laurent Quellet présente sa démission en remerciant l'assemblée pour sa confiance et les domestiques pour leur engagement. Sont appelés à lui succéder par rang d'âge les membres suivants :

Ruedin Jean fils de Augustin né le 29.4.1953 (renonce cette année pour raison de santé)

Frochaux Yves fils de Paul né le 18.8.1954.

Quellet François fils de Louis né le 17.8. 1955

Muriset Jean-Daniel fils de Rémy né le 30.5.1956

Yves Frochaux est élu à l'unanimité moins sa voix et fait les promesses d'usage.

Le nouveau Maître remercie l'assemblée pour sa confiance et nous dit sa joie et sa fierté d'avoir été élu à cette haute fonction. Il voyait cette charge de Maître se profiler loin dans le temps et finalement Ca arrive. Il encourage les confrères à venir ou à revenir en motivant ceux qui nous ont laissé de côté.

Le domestique en charge Dominique Gicot n'a pas d'objection à quitter sa fonction et pour le remplacer est élu Simon Ruedin né le 10.4.1993.. Olivier Quellet reste en activité une année encore conformément au nouveau règlement. Le comité propose qu'à l'avenir, on se préoccupe lors de l'assemblée présente du futur domestique ceci suite aux difficultés rencontrées cette année pour en trouver un . Ce qui est mis en pratique sur le champ en désignant Jim Quellet qui sauf cas de force majeure sera nommé domestique lors de l'assemblée 2016.

Divers

Le Président remercie Christian Frochaux et Anne-Lise Ogi pour leur engagement en organisant en quelque sorte les joies annexes de la Confrérie (apéro, souper du samedi,

accueil et subsistance pour les non-membres dimanche et gâteau au fromage lundi). Il attire également notre attention sur une intéressante conférence la semaine prochaine sur les armures. sous l'égide de la fondation de l'Hôtel de ville.

Dominique Gicot représentant le conseil de paroisse nous parle des divers bâtiments et de leur état qui nécessite de coûteuses réparations. Il fait appel à la générosité des confrères.

Claude Ruedin nous signale que l'hôtel de ville et la chapelle des 10000 martyrs forment la plus ancienne PPE de Suisse.

Suite à quelques hésitations, il est décidé que l'écharpe rouge sera portée comme jusqu'ici dès la fin de l'assemblée donc pour la photo et le cortège.

Des badges peuvent être commandés en s'inscrivant sur la liste qui circulera après le repas.

Paul Frochoux demande si l'on pouvait étudier la création d'un flyer pour encourager par une présentation de notre confrérie la venue de nouveaux membres. Le Comité s'en occupera.

Le no de téléphone des Confrères pourra également être mentionné sur la liste des membres.

Raymond Gicot demande à l'assemblée de manifester ses remerciements au comité pour son activité par des applaudissements ce qui fut fait..

L'assemblée est levée à 12 h. 10 après que le Vice-Président Christian Muriset ait donné ses instructions pour la photo, les écharpes et le cortège..

St-Blaise, le 28.1.2013/jbm

P.-S. :

Une brève séance est tenue après le repas lors de laquelle l'assemblée accepte à sa grande majorité la commercialisation de bouteilles de chasselas et de pinot noir avec l'étiquette de la Confrérie.

La production et la vente de ce noble breuvage seront réalisés par le Confrère Christian Frochoux avec une participation à déterminer à la Confrérie sur chaque bouteille.

Quelques Confrères demandent encore des modifications mineures sur les étiquettes dont le projet présenté a été dessiné par Charles Perroset qui est remercié pour son excellent travail. Il s'agit de :

- agrandir un peu et dans la mesure du possible les armoiries familiales
- inclure les armoiries des Baillo et Bellenot (!)
- la mention Le Landeron figure en jaune pour éviter trop de rouge
- contrôler si les trèfles des Quellet sont verts ou jaunes
- contrôler si les inscriptions légales sont correctes

Décision est prise de joindre à l'invitation annuelle un flyer pour commande de vin qui sera préparé par Christian Frochoux et livré le jour de la fête.